

Lyon, le 25 juin 2025

● Communiqué de presse

POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) : un partenariat régional pour simplifier les recrutements dans les TPE-PME

Face aux tensions croissantes sur le marché du travail et aux besoins accrus en compétences dans de nombreux secteurs, la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes et France Travail officialisent un partenariat avec le réseau des GRETA. Objectif : faciliter l'accès à la POEI dans les TPE-PME, via la mise en place d'un mandat simplifié.

La POEI permet de financer une formation sur mesure pour un demandeur d'emploi avant embauche, afin d'adapter ses compétences aux besoins spécifiques d'un poste. Ce dispositif, porté par France Travail, répond efficacement aux tensions de recrutement dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

Cette convention vise à renforcer notre collaboration en matière d'adaptation des compétences aux besoins du marché du travail, à travers le déploiement de parcours de formation sur mesure, construits avec les GRETA, en lien avec les employeurs du territoire.

Cette signature réunit :

- **Anne Bisagni-Faure**, Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, chancelière des universités
- **Virginie Dupont**, Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand
- **Philippe Dulbecco**, Recteur de l'académie de Grenoble
- **Michel Swieton**, Directeur régional de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes



Un dispositif simplifié pour répondre aux besoins des TPE-PME

La POEI permet à un employeur de former un demandeur d'emploi avant son embauche, pour l'adapter aux compétences spécifiques du poste à pourvoir. Cette formation, financée en tout ou partie par France Travail, est conçue sur mesure, en lien avec un organisme de formation. L'employeur s'engage à recruter le candidat à l'issue du parcours, via un CDD d'au moins 12 mois, un CDI, ou un contrat en alternance. Afin de faciliter l'accès à ce dispositif pour les TPE-PME et en simplifier la mise en œuvre, la convention introduit la possibilité pour les GRETA et GIP de la région d'agir en tant que mandataires des entreprises.

Objectifs de la convention

- Alléger la charge administrative pour les entreprises via la délégation aux organismes de formation.
- Construire des parcours sur mesure adaptés aux réalités du terrain et aux exigences des postes.
- Favoriser le retour rapide à l'emploi des demandeurs d'emploi grâce à une montée en compétences ciblée.
- Renforcer la collaboration territoriale entre les acteurs de l'emploi et de la formation.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce partenariat, le dispositif POEI ou rencontrer les signataires ? N'hésitez pas à nous contacter.

Contacts presse

France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

- Fabienne Lehoux – 06 22 09 39 59
- Manon Mazaëff – 06 15 73 38 83
- presseara.69188@francetravail.fr

Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes

- Erwan Paulet - 04 72 80 60 10
- communication@ac-lyon.fr